

Direction Technique Nationale
Secrétariat - Alexandra BRUERE
Tel : 01 43 95 42 07 – Fax : 01 45 43 49 00
E mail : abruere@ffkarate.fr

Le directeur technique national

A

Monsieur Thierry MASCI

Paris, le 23 octobre 2006

Réf : DC/AB/MASCI/LDM

Objet : - le rang de la France dans les compétitions internationales ;
- votre lettre de mission

En 2006, j'ai eu l'occasion d'accompagner deux fois l'équipe de France senior dans les compétitions internationales de référence, d'abord aux championnats d'Europe qui se sont déroulés au printemps à Stavanger en Norvège, ensuite aux championnats du monde qui se sont déroulés à l'automne à Tampere en Finlande.

A deux reprises, il m'a semblé que même si la France conservait dans ces rencontres un rang honorable, les résultats obtenus y étaient plus ou moins décevants.

Il est vrai que par le passé, le France remportait de nombreuses médailles dans les compétitions internationales de karaté. Aujourd'hui, le nombre sans cesse croissant de nations participantes et les qualités techniques et de combativité de leurs représentants font que les résultats se resserrent et que la concurrence est devenue redoutable.

Dans ce contexte, je vous demande d'établir une organisation du département du sport de haut niveau à la fédération française de karaté qui devra permettre à court terme et à long terme que les programmes mobilisés : validation des filières, établissement des listes des sportifs de haut niveau et des espoirs, aides personnalisées aux sportifs et suivi de leur parcours scolaire et professionnel, ... servent au mieux les membres de l'équipe de France.

Par ailleurs, je souhaite que vous arrêtiez aussi un programme d'encadrement de l'équipe de France. Celui-ci devra comporter au moins les éléments relatifs à :

- l'effectif de l'encadrement ;
- le calendrier des compétitions internationales ;
- le détail des préparations de ces échéances ;
- les modalités de constitution des collectifs susceptibles d'y participer ;
- les modalités de sélection des représentants français ;
- les rapports entre l'équipe de France et les pôles ;
- les rapports entre l'équipe de France et les clubs.

Ainsi qu'il est dit dans les deux paragraphes précédents, vous occuperez à la fois les fonctions de directeur du haut niveau et directeur des équipes de France.

Par cette organisation particulière et resserrée, je veux que les programmes de travail réalisés dans les pôles France soient le fruit immédiat de la réflexion de l'encadrement de l'équipe de France et des besoins qui se seront faits jour, et qu'en déclinaison de cette volonté, ce soit toute la filière du haut niveau qui soit mobilisée et toute au service des équipes de France.

Durant les deux courtes années qui nous séparent du prochain championnat du monde qui sera organisé au Japon en 2008, et qui de ce fait connaîtra un retentissement particulier, je vous demande de faire preuve de beaucoup de rigueur. Vous en demanderez autant à l'ensemble des cadres que vous choisirez pour vous assister, et aussi aux sportifs que vous sélectionnerez en prévision de la participation de la France aux compétitions internationales.

De ce que j'ai vu, le niveau technique du karaté français est très bon et les sportifs bien préparés physiquement. Il convient donc de s'attacher à ce que ces derniers soient terriblement volontaires dans les compétitions futures.

Il conviendra aussi de les responsabiliser individuellement, il m'a semblé au dernier championnat du monde que beaucoup s'abritaient au sein du groupe de l'équipe de France, au détriment du renforcement de leur propre détermination personnelle.

Je vous laisserai naturellement effectuer les choix tactiques avec l'ensemble de l'encadrement, mais d'ores et déjà je vous indique qu'en prévision des prochains championnats du monde, je souhaite que la préparation soit particulièrement orientée pour que dans chaque compétition par équipe, kata et kumité, la France puisse obtenir une médaille, dont une au moins en or.

Vous voudrez bien me faire part des éventuelles difficultés que vous rencontrerez dans la mise en œuvre de ces directives.

Je vous assure de mon soutien.

Le directeur technique national

Dominique Charré